

PETANQUE

1° - INSTALLATIONS:

- 1 aire de jeu de pétanque pouvant contenir 64 terrains de 15 m sur 4 m avec une ligne de 1 mètre entourant ces terrains.
- 1 boulodrome couvert à proximité en cas de pluie pouvant accueillir 32 jeux si possible.

2° - ARBITRES:

- 2 arbitres officiels FFPJP (fédération de pétanque et de jeu provençal)

3° - LOCAL:

- 1 local ou lieu pouvant accueillir les arbitres à proximité de l'aire de jeu

4° - MATERIEL:

- Tables.
- Chaises
- Tableau de marque
- Sonorisation fonctionnelle.

4° - BUVETTE:

- Une buvette adaptée aux « pétanqueurs » (boissons, sandwiches...)

5° - DUREE DE LA COMPETITION:

- Vendredi : 10 h 00 à 18 h 00
- Vendredi : 09 h 00 à 18 h 00

6° - RECOMPENSES:

- Concours principal : 1^{er} - 2^{ème} - 3^{ème} (par triplète)
- Concours complémentaire : 1^{er} - 2^{ème} - 3^{ème} (par triplète)
- Consolante : 1^{er} - 2^{ème} - 3^{ème} (par triplète)